

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq, le seize septembre, le Conseil communautaire s'est réuni à vingt heures, dans les locaux du siège de la Communauté de Communes des Vallées de Thônes, sur convocation adressée à tous ses membres, le dix septembre précédent, par Monsieur Gérard FOURNIER-BIDOZ, Président en exercice.

Conseillers en exercice : 31

Présents: 19

ALEX: Claude CHARBONNIER

LA BALME-DE-THUY: Pierre BARRUCAND

LE BOUCHET-MONT-CHARVIN: Franck PACCARD

LES CLEFS:/

LA CLUSAZ: Pascale MEROTTO

DINGY-SAINT-CLAIR: Bruno DUMEIGNIL, Cotherine MARGUERET

LE GRAND-BORNAND : Jean-Michel DELOCHE, André PERRILLAT-AMEDE

MANIGOD: Stéphane CHAUSSON, Isabelle LOUBET GUELPA

SAINT-JEAN-DE-SIXT:/

SERRAVAL: Vincent HUDRY-CLERGEON

THÔNES: Grégory BAERT, Claire BARRIN, Claude COLLOMB-PATTON, Chantal PASSET, Graziella POURROY-

SOLARI, Nelly VEYRAT-DUREBEX

LES VILLARDS-SUR-THÔNES : Odile DELPECH-SINET, Gérard FOURNIER-BIDOZ

Pouvoirs: 3

Catherine HAUETER à Claude CHARBONNIER, Philippe ROISINE à Vincent HUDRY-CLERGEON, Didier THEVENET à Pascale MEROTTO

Excusée : 1

Hélène FAVRE BONVIN

Absents: 8

Stéphane BESSON, Sébastien BRIAND, Danièle CARTERON, Benjamin DELOCHE, Rémi FRADIN, Alexandre

HAMELIN, Didier LATHUILLE

Secrétaire de séance : Nelly VEYRAT-DUREBEX

DEL2025-084 - COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2024 DU SILA

Rapporteur : Monsieur Pierre BARRUCAND

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5211-39;

Vu le rapport d'activité 2024 et les comptes administratifs transmis par le Syndicat Mixte du Lac d'Annecy (SILA) ci-annexés ;

Vu l'avis du Bureau du 9 septembre 2025 ;

Considérant que le rapport d'activité pour l'année 2024 du SILA doit, conformément à l'article L5211-39 du Code général des collectivités territoriales, faire l'objet d'une communication au cours d'une séance public du Conseil communautaire ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

> PREND ACTE du rapport d'activité 2024 transmis par le SILA.

Le Président Gérard FOURNIER-BIDOZ

> VALLÉES THÔNES

La Secrétaire de séance Nelly VEYRAT-DUREBEX

Délibération transmise en Préfecture le 26 septembre 2025 Publiée le 26 septembre 2025